



Informations communales de CHAMBON-sur-CISSE, de MOLINEUF et d'ORCHAISE

> Valencisse.fr

Notre nouveau site Internet est en ligne depuis le début du mois de juin : www.valencisse.fr.

Ce site, qui remplace ceux des trois communes déléguées, a été conçu pour devenir le secrétariat de Mairie digital de notre commune, complément naturel des trois secrétariats de Mairie.

Si les services proposés vont rapidement s'enrichir, vous pouvez dès à présent trouver les informations suivantes en

naviguant dans ce site :

- les dernières actualités de nos communes,
- un agenda des événements à venir,
- un annuaire des associations, commerces, artisans, gîtes, bâtiments communaux,...
- l'affichage des comptes-rendus de conseil municipal, les règlements, un affichage des avis et annonces,...
- les bulletins municipaux (et Valencisse Infos),
- un ensemble de démarches en ligne en complément ou en lien avec service-public.fr,
- les menus, les tableaux d'allergènes et les résultats d'analyses bactériologiques des cantines scolaires.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau site qui sait aussi s'adapter à tous les écrans que vous pourriez utiliser (ordinateur, tablette, téléphone...)

> La Ludomobile de retour à Chambon

Comme tous les étés la Ludomobile revient sur notre territoire. **Lundi 15 Juillet à 15h** elle ouvrira sa malle à jeux sur le terrain derrière La Chambognote.

Si vous êtes présents venez en famille ou seul quel que soit

votre âge : pour apprendre de nouveaux jeux, pour partager votre bonne humeur et passer un agréable moment. Erwan et son équipe de bénévoles vous accueilleront et vous feront passer un bel après-midi d'été.

Cette animation se fait dans le cadre des animations du Centre Social La Chrysalide et elle est **gratuite**.

> Concert du 15 août à 18h dans l'église de Saint-Secondin

Les amis de Saint-Secondin vous propose un concert intitulé «**Cor et Harpe**». Ces deux instruments parmi les plus anciens n'ont cessé de se perfectionner au cours des siècles. Benoît Gonzalez (cor) et Julien Sabbague (harpe) invitent l'auditoire à une mélodieuse ballade avec les plus célèbres compositeurs et d'autres à découvrir : Gounod, Dauprat, Messiaen, Fauré, Bach, Tailleferre, Naderman, Grieg.

> Promenade Artistique

Promenade Artistique
Molineuf
Loir-et-Cher



14-15 et 21-22
SEPTEMBRE 2019
14h-19h

Peinture-Sculpture
Photographie-Installation-Land-art

Après le succès des précédentes expositions – près de 4 000 visiteurs en 2018 – la Promenade revient en force. Elle accueille cette année une cinquantaine d'artistes, dont 30 nouveaux, venant de toute la France, dans des lieux inattendus...

Une Fête visuelle :

Honneur à Arnaud Kasper, l'homme qui sculpte les chevaux et nous fait rêver en les faisant naître de ses mains. Cavalier et sensible à l'hippisme, il réalise le trophée du Prix d'Amérique (2007) et le sosie du légendaire cheval Ourasi (2014). Pour notre plus grand plaisir il expose plusieurs œuvres, en extérieur et en intérieur, dont

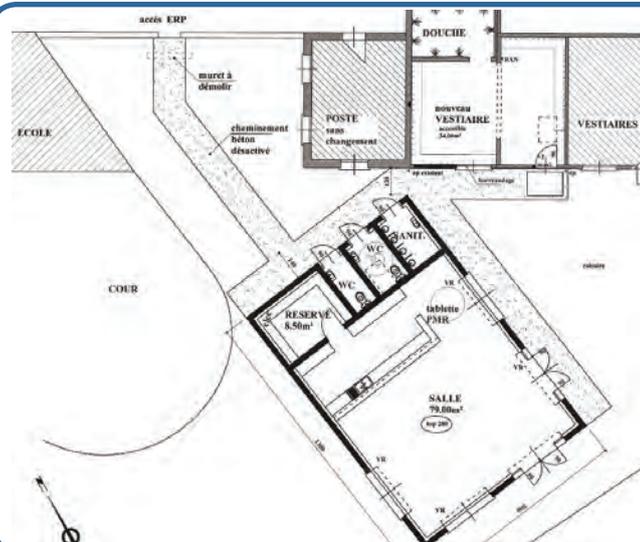
> Projet de maison des sports à Orchaise

Les activités sportives de Valencisse étant de plus en plus importantes nous avons constaté qu'un local supplémentaire devenait nécessaire pour accueillir les participants aux manifestations ainsi que le public pour les moments de convivialité.

Cette réalisation va également permettre l'aménagement d'un vestiaire supplémentaire dans l'ancien bâtiment.

Le nouveau bâtiment de 117 m² s'intégrera aux bâtis existants par une conception identique, Il sera implanté entre la Poste, la cour d'école et le terrain de football.

Il intégrera un ensemble sanitaire classique et des WC aux normes handicapé (répondant ainsi aux normes qui nous sont imposées). Les toilettes publiques existantes qui ne sont pas aux normes, seront supprimées.



deux chevaux particulièrement spectaculaires de 1,80 m.

Dans un style très différent, la Promenade accueille Guillaume Werle, créateur de l'hommage à Coluche dont la statue est installée à Montrouge.

Figurent également parmi les surprises majeures 2019, les peintres Gismonde Curia et Imtiaj Shohag, ainsi que le photographe Olivier Mühlhoff.

Un collectif de 20 artistes investit cette année l'église du XIIe siècle de Saint-Secondin, une façon d'unir notre patrimoine à l'art d'aujourd'hui.

De la Renaissance au Land'art

Le site remarquable de l'Espace Naturel des Rinceaux est naturellement consacré au Land'art où la nature attend Pierre Duc et ses installations. Comme il l'a fait pour l'homme de Néanderthal, il traduira sur 250 m² l'autoportrait de Léonard de Vinci, en matériaux naturels. Bel hommage de l'art contemporain à ce génie de la Renaissance dont on célèbre le 500e anniversaire.

Sept femmes regroupées au sein d'un autre collectif s'installeront près de lui et y puiseront vraisemblablement l'inspiration ! Une histoire surprise !

Emmanuelle Briat, artiste reconnue dans le monde du Land'art, réalisera une sphère végétale.

On adore, une fois encore !

Tout cet ensemble compose un fertile jardin de rencontres, d'échanges. Dans notre région, s'agissant de l'art contemporain, la Promenade artistique de Molineuf s'impose comme un véritable chaudron créatif et bouillonnant d'expressions diverses et surprenantes. Le petit train de la Ferme des Oliviers propose une visite savoureuse pour le bonheur des petits et des grands.

C'est en chanson que la soirée du 14 se terminera par un concert Georges Brassens avec l'artiste Jean-Jacques Marchive et deux compères musiciens « dans notre village sans prétention... ! » (à 21h, au 3, avenue de Blois. Entrée 8€. Places limitées, réservation au 02 54 70 05 23)

Comment mieux conclure cet événement que par une conférence sur l'art, le 22, par Jean-François Martine, historien de l'art (à 10h30, à la Lettre Thé, avenue de Blois)

A vos agendas de rentrée ! A ne pas manquer !

Plan de la visite disponible sur chaque lieu d'exposition

www.promenadeartistique-molineuf.com

Email : promenadeartistique.molineuf@gmail.com

Contact : 06 20 50 42 91 et Mairie 02 54 70 05 23

> Journée du sport

Venez découvrir les associations sportives de votre commune **le 7 septembre 2019 à 14h** dans la salle polyvalente d'Orchaise. Cette journée est organisée par toutes les sections de l'ASLO.

Elle permet de rencontrer les dirigeants et de s'inscrire à l'un ou l'autre des différents sports pratiqués dans notre commune.

> Nouveau : Ensemble et solidaires UNRPA section d'Orchaise - Saint-Lubin

Depuis le 4 avril 2019, c'est le nom de la **nouvelle section** réunissant les adhérents, pour la plupart retraités des communes d'Orchaise et Saint-Lubin.

En effet, depuis plus d'un an, les responsables des associations des 2 communes se rencontraient pour organiser des

sorties, et ont alors proposé à leurs adhérents de se regrouper. Cette section remplace les 2 anciennes associations et rassemble plus de 80 adhérents.

La commission administrative constituée paritairement de 12 personnes se réunit tous les mois : M. Traisnel (président), C. Boutet (vice-président), S. Guingueno (secrétaire), D. Herpin (Trésorier), A. Boulay (trésorière adjointe), Mesdames Y. Berlu, MC. Chevalier, E. Clout, M.F. Couillard, O. Michaux, Messieurs Y. Bidou, J.L. Piffault.

Des activités hebdomadaires sont proposées à Orchaise dans la 4^e classe :

- Jeux de société le lundi après-midi (ce qui réunit actuellement une quinzaine de personnes),
- travaux de cartonnage le mardi après-midi.

Nous envisageons :

- Fin août, une journée en car : Clos Lucé, musée du compagnonnage à Tours,
- Fin novembre : repas et loto annuels.

Ainsi que d'autres projets qui seront présentés à l'automne.

email : michel.traisnel41@orange.fr - Tél : 02 54 42 94 05

> Journée Ecocitoyenne le 14 septembre

La commune de Valencisse vous propose une matinée Ecocitoyenne. Il s'agit de ramasser les déchets : plastiques, papiers ou autres bouteilles sur les bernes qui bordent les routes de la commune. Ce sera **le samedi 14 septembre**. Rendez-vous à **9 heures** devant les mairies de **Chambon**, de **Molineuf** et d'**Orchaise**. Nous terminerons la matinée tous ensemble par le verre de l'amitié.

> Programme de l'Accueil de Loisirs

Du 8 au 26 Juillet 2019, l'Accueil de Loisirs remonte l'histoire avec «**Les mystères de l'Ouest**». Petits indiens et grands cowboys se déplaceront tantôt à cheval, tantôt en train comme à Papea City... entre les olympiades de Billy the Kid, «la traversée de la rivière Kwaï» et la grillade party au Far-West.

- Mini camp cowboys du 8 au 12 juillet à Crouy-sur-Cosson et aux Écuries du P'tit Galop 41,
- Mini camp indien du 16 au 19 juillet à Brûlon (72).

Du 19 au 30 août 2019, les enfants voyageront dans «**Le Livre de la jungle**» et expérimenteront,

comme Mowgli, les grands principes de la vie au contact de la nature. Au programme : parcours des explorateurs, comédie musicale, découverte éco-jungle, biodiversité et sensibilisation au respect du milieu ; Sortie Parc Floral d'Orléans, Zoo de La Flèche, la Maison du Pain d'Épices à Faverolles-sur-Cher et bien entendu des baignades.

Les programmes et le dossier d'inscription sont visibles sur le site : centre-loisirs-molineuf.jimdo.com

> Inscriptions scolaires 2019-2020

Votre enfant aura 3 ans à la rentrée de septembre ou les aura avant fin décembre 2019, vous pouvez l'inscrire à l'école maternelle, via la mairie de Molineuf au 02 54 70 05 23 ou au 02 54 70 11 21.

> Bibli'enCisse

Deux animations «Les petits moments de l'été à la bibliothèque», seront proposées par Marie Claude GUENEAU, les **12 et 26 Juillet**, de 14 à 16 h. Ces animations s'adressent aux enfants de **5 à 9/10 ans**.



> Infos Mairie

> Bonne retraite Marie-Laure !

Marie-Laure Sauvêtre part en retraite le 29 juin 2019. Gérante de l'agence postale communale d'Orchaise depuis le 1er octobre 1996, elle est connue de tous, son dévouement et son sourire derrière le guichet de la poste manqueront à tous les orchaisiots. Elle a reçu, en décembre 2017, la médaille d'honneur du travail, échelon vermeil, à titre de récompense pour trente années de service.

> Décisions de conseil municipal

Conseils des 17 avril, 17 mai et 7 juin :

- Présentation du site internet de Valencisse
- Demandes de subventions pour la réalisation de la maison des sports d'Orchaise.
- Choix des entreprises pour :
 - La réfection de la façade de l'école de Chambon.
 - Le changement de la chaudière de l'école d'Orchaise.
 - La maîtrise d'œuvre de la maison des sports
- Acquiescement au jugement d'expropriation pour les parcelles de la Loge à Molineuf et transfert de l'accord cadre pour l'urbanisation de la loge.
- Adoption du règlement des cimetières de Valencisse.

> Aboiements de chiens, à savoir...

Les aboiements d'un chien peuvent porter atteinte à la tranquillité publique, par leur heure (de jour comme de nuit), par leur durée, par leur répétition ou leur intensité et être considérés comme une nuisance sonore.

Le propriétaire d'un chien est responsable de tous dommages causés par son chien, y compris la nuisance sonore. Un aboiement fréquent ou trop intensif peut faire l'objet de sanctions financières ou judiciaires, de la simple amende à la confiscation de l'animal.

Avant d'en arriver à ces procédures et sanctions, il est donc préférable en tant que propriétaire de chercher une solution pour que son chien n'aboie plus, et en tant que victime des nuisances sonores de rechercher une conciliation amiable avec le propriétaire du chien. Si cela n'est pas possible, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la gendarmerie.

> Attention aux nuisances !

Les beaux jours arrivent. Jardinage et bricolage sont des activités très prisées. Toutefois, il est rappelé que l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est réglementée.

Les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, etc... peuvent être utilisées :

**les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

> Prévention des incendies

A l'approche de l'été, quelques rappels concernant **l'allumage de feux** (arrêté préfectoral du 6 juillet 2004) :

- Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes... (Article R322.1

du Code Forestier).

- Prescriptions pour les propriétaires et ayants droit de terrains boisés :

- **du 1^{er} mars au 30 septembre**, interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes..., sauf dérogation par le Préfet.
- **du 1^{er} mars au 30 septembre** : les feux type «Méchoui» et «barbecue» sont interdits sauf installations fixes (dépendances d'habitations).

> Élimination des déchets verts

Il est rappelé que **le brûlage à l'air libre des déchets verts est totalement interdit** (règlement sanitaire départemental). Il est contraire aux dispositions du Grenelle de l'environnement car source d'émission importante de substances polluantes. Il est à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Des déchetteries sont à disposition pour les déchets verts, les encombrants et les autres déchets non collectés. Les déchets verts doivent donc être transportés en déchetteries ou valorisés sur place par paillage ou compostage.

La commune de Valencisse a mis en place un **service gratuit de ramassage de déchets verts**, accessible sous certaines conditions (personnes âgées... voir *Valencisse infos* n°10 - avril 2019).

A ce jour, 17 personnes bénéficient de ce service assuré entièrement par les employés municipaux. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.

> Entretien des terrains

Les **terrains** près des habitations **doivent être entretenus régulièrement** afin d'éviter les nuisances liées à l'apparition d'animaux nuisibles et dangereux tels que les vipères et à la propagation des mauvaises herbes.

> Feux d'artifice

Il est rappelé aux particuliers qui désirent **réaliser un tir de feu d'artifice sur la commune** qu'ils doivent **en faire la demande à la mairie au minimum 15 jours avant la date du tir**.

Une autorisation leur sera délivrée après étude de la demande et examen des mesures de précaution en vigueur.

> En cas de canicule...



Un **registre des personnes vulnérables en cas de canicule** est tenu en mairie.

Ces personnes pourront être systématiquement et prioritairement contactées en cas de déclenchement d'alerte du plan canicule préfectoral afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Toute nouvelle personne désirant figurer dans ce fichier est invitée à se faire connaître aux secrétariats des Mairies de Chambon, Molineuf et Orchard.

Recommandations :

- Protéger votre habitation : baisser les stores et fermer les volets pendant les heures chaudes côté soleil,
- Faciliter les courants d'air et réouverture tôt le matin ou en soirée quand la température est plus basse,
- S'hydrater régulièrement, se forcer à boire,
- Utiliser au besoin un ventilateur, un brumisateur,
- Se reposer pendant les heures chaudes et limiter les dépenses physiques.

> Infos Pratiques

> Mairies

Mairie de Molineuf (Place du 11 Novembre 1918)

Tél. 02 54 70 05 23 – Fax. 02 54 70 08 15

Horaires :

mardi, mercredi et vendredi : 15h00 - 18h00

samedi : 09h00 - 12h00

Mairie d'Orchaise (8 route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 90 – Fax. 02 54 70 10 15

Horaires :

lundi et jeudi : 14h00 - 18h30

samedi : 10h00 - 12h00

Mairie de Chambon-sur-Cisse (rue du Maréchal de Lattre

de Tassigny) Tél. 02 54 70 03 48 – Fax. 02 54 70 04 25

Horaires :

mardi : 14h00 - 18h30

mercredi et vendredi : 13h00 - 16h00

samedi : 08h30 - 12h00

> Bibliothèque

Place du 11 novembre 1918 (dans la mairie au 1^{er} étage)

Tél. 02 54 70 01 40

Horaires :

mercredi : 16h00 - 18h30

vendredi : 14h00 - 16h00

samedi : 10h00 - 12h30

En août : ouvert uniquement le vendredi 2 août et tous les samedis.

Adhésion annuelle : 13 € par famille

> Agences postales et commerces

Agence de Molineuf (dans la Mairie)

Tél. 02 54 70 11 22

Horaires :

du mardi au vendredi : 15h00 - 18h00

samedi : 09h00 - 12h00

Agence d'Orchaise (3bis, route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 00

Horaires :

du lundi au samedi : 10h30 - 12h30

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h00 - 17h30

Été 2019 : ouvert uniquement du 1^{er} au 5 juillet de 10h à 11h30 et du 9 juillet au 23 août de 10h à 12h

Point poste de Chambon & VIVAL (rue de la Poste)

Horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 08h00 - 12h45
et 15h00 - 19h30

mercredi et dimanche : 08h00 - 13h00

Boulangerie d'Orchaise (Place des Fêtes)

Horaires :

du mardi au samedi : 06h45 - 13h00 et 15h30 - 19h30

dimanche : 07h30 - 13h00

Bar de la Cisse « La Buinotte » (Chambon)

Horaires :

du mardi au jeudi : 07h45 - 14h00 et 18h30 - 20h00

vendredi : 07h45 - 14h00 et 19h30 - 22h00

samedi (sans repas) : 07h45 - 13h00 et 18h30 - 21h00

dimanche : 08h45 - 13h00

Hôtel-Bar/Cave à vin-Restaurant du pont (Molineuf)

Horaires :

lundi : 08h00 - 15h00

du mercredi au vendredi : 08h00 - 15h00 et 17h00 - 22h00

samedi : 11h00 - 15h00 et 17h00 - 22h00

dimanche sur réservation (au 02 54 70 04 26)

Café des sports (Orchaise)

Horaires :

du mardi au vendredi : 07h30 - 14h00 et 16h30 - 20h00

samedi : 09h00 - 19h00

dimanche et férié : 09h00 - 13h00

Lettre thé (Molineuf)

Horaires :

mercredi, samedi et dimanche : 14h00 - 19h00

> Déchèteries

Molineuf :

samedi : 09h00 - 12h15

Herbault :

lundi et mercredi : 14h00 - 17h30

samedi : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Chouzy-sur-Cisse :

lundi, mardi, vendredi

et samedi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

mercredi : 9h00 - 12h30

> Nouveau à Valencisse

> **Salon Cath'pattes**

Catherine CHEVREAU - 53 rue de Saint-Lubin - Orchard

Tél. 06 08 23 51 21 - *Uniquement sur rendez-vous.*

- Toilettage canin toutes races,

- Vente de produits cosmétiques et d'articles pour chiens et chats.

> **Assistante maternelle à Orchard**

Mélanie DREYFUS - 27 A rue de Touche Moreau - Orchard

Tél. 06 71 08 56 45

Agréée depuis février 2019 et pouvant accueillir 3 enfants.

Ateliers cuisine et manuels - repas équilibrés et variés - activités de plein air si le temps s'y prête - ambiance chaleureuse.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Juillet

> Samedi 6 - Méchoui (UNCAFN) à Orchard - 12h

> Lundi 8 au Vendredi 12

- Semaine sportive de Valencisse

> Vendredi 12 - Conseil municipal - 20h

Fête Nationale :

> Samedi 13 - Apéritif, dîner, défilé, feu d'artifice à Chambon - 19h

> Dimanche 14 - Repas, jeux, pot de l'amitié à Molineuf - 12h

- Repas, défilé, feu d'artifice, bal à Orchard - 19h

> Lundi 15 - Ludomobile à Chambon - 14h

Août

> Jeudi 15 - Bric à Brac (Comité des fêtes de Molineuf) à Molineuf

- Concert (Amis de Saint-Secondin) à Saint-Secondin - 18h

> Samedi 24 & Dimanche 25

- Concentration de vieilles voitures et bourse d'échange de pièces détachées (Comité des Fêtes) à Chambon - 8h-20h

> Dimanche 25 - Fête de la Saint-Barthélémy à Orchard

> Vendredi 30 - Conseil municipal - 20h

Septembre

> Dimanche 1 - Randonnée VTT (La Molineuaise) à Molineuf

> Samedi 7 - Journée du sport et inscriptions ASLO à Orchard - 14h

> Samedi 14 - Journée écocitoyenne à Chambon, Molineuf et Orchard - 9h

> Samedi 14 & Dimanche 15

- Promenade artistique à Molineuf - 14h

> Dimanche 15 - Pique-nique communal à Chambon

> Samedi 21 & Dimanche 22

- Promenade artistique à Molineuf - 14h

> Vendredi 27 - Conseil municipal 20h